



Brevet de technicien supérieur agricole

AGRONOMIE ET CULTURES DURABLES



 **APPRENTISSAGE**
 **AGRICULTURE**
 **BTSA ACD**

Nature : formation diplômante

Niveau : 5

Durée : 2 ans (3640 heures) - de septembre à juin*

**Durée modulable en fonction du niveau initial de compétence du candidat*

ACTIVITÉS VISÉES






Le titulaire de ce diplôme peut exercer des fonctions dans les domaines des productions agricoles, du conseil ou de la recherche, ou encore dans le domaine commercial.

Il est formé à la biologie et à la physiologie végétales, au choix des cultures en fonction du sol et du climat, aux techniques culturales ainsi qu'aux aspects économiques et réglementaires.

Il sait estimer et améliorer les potentialités agronomiques d'un sol tout en limitant les effets sur l'environnement. Il définit les objectifs de rendement, de qualité ainsi que le calendrier de production d'une culture. Il est ainsi à même d'apporter un conseil averti aux agriculteurs en vue d'une conduite intégrée et durable de leurs systèmes de culture.

Dans un contexte de transition agroécologique, l'élément fédérateur des emplois est le raisonnement agronomique.




CONDITIONS D'ADMISSION

-  Avoir entre 16 et 29 ans révolus*
-  Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4
-  Passer par la procédure d'admission Parcoursup
-  Avoir signé un contrat d'apprentissage
-  Satisfaire à un entretien et/ou à des tests de positionnement






**Des dérogations aux limites d'âge sont prévues selon le profil du candidat*

CONTENU DE LA FORMATION

Modules d'enseignement général

-  M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui
-  M2 : Construction du projet personnel et professionnel
-  M3 : Communication

Modules d'enseignement professionnel

-  M4 : Conduite de productions au sein d'un système de culture
-  M5 : Conduite d'expérimentations
-  M6 : Organisation de l'activité de production
-  M7 : Conception de système de culture multiperformant
-  M8 : Accompagnement du changement technique

RYTHME DE LA FORMATION

	1 ^{RE} ANNÉE	2 ^E ANNÉE
Centre de formation	21 semaines (735 heures)	20 semaines (700 heures)
Milieu professionnel	31 semaines (1085 heures) dont 5 de congés payés	32 semaines (1120 heures) dont 5 de congés payés

La pédagogie de l'alternance repose sur un rythme moyen de 2 semaines en formation et 2 semaines en milieu professionnel.

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.










MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées par des contrôles en cours de formation (CCF), dans le cadre d'une organisation semestrialisée.

Le diplôme confère la capacité professionnelle agricole (CPA) nécessaire pour s'installer avec ou sans les aides.

LES + DE LA FORMATION



-  Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
-  Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
-  Prêt d'un ordinateur portable pendant toute la durée de la formation au Cfa
-  Initiation à la conduite d'engins et possibilité de passage du CACES
-  Préparation du certificat individuel de produits phytopharmaceutiques
-  Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
-  Séances de prévention des risques liés à l'activité physique
-  Voyage découverte des systèmes agricoles engagés dans la transition agroécologique
-  Possibilité de stages à l'étranger



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsable de la formation

Mathieu DUROU

Mél : mathieu.durou@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

88%

Poursuite d'études

45%

Insertion professionnelle à 6 mois

45%

Interruption en cours de formation

60%

Rupture des contrats d'apprentissage

23%

Satisfaction des apprenants



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Exploitation agricole et service d'expérimentation
- Ateliers d'agroéquipement
- Laboratoire de biologie
- Logiciels professionnels
- Centre de documentation et d'information
- Centre de ressources
- Salles informatiques
- Amphithéâtre
- Équipements sportifs (gymnase, terrains, salles spécialisées)
- Mises en situation professionnelle, sorties/voyages pédagogiques
- Interventions de professionnels

FRAIS DE FORMATION

- Aucun frais de formation
- Frais connexes (correspondance, droit de copie) : 75 €*

*Tarifs revalorisés chaque année

FINANCEMENT

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'employeur.

RÉMUNÉRATION

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire minimum dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

Plus d'infos sur la grille de salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Chef de culture/Responsable d'entreprise agricole
- Conseiller/Technicien conseil agricole
- Technicien d'expérimentation
- Technicien de contrôle
- Chef de silo/Responsable d'approvisionnement
- Technico-commercial en agriculture

Le titulaire de ce diplôme peut travailler dans une exploitation agricole, une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA), une entreprise de collecte et de stockage (ECS) des matières premières agricoles, une organisation professionnelle (syndicat, fédération, groupement de producteurs...), un institut technique, un centre de recherche et d'expérimentation, etc.

POURSUITES DE FORMATION

L'objectif du BTS ACD est l'insertion professionnelle. Toutefois, le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en licence professionnelle (LP) ou préparer le titre professionnel homologué de niveau 6 « AGRICADRE, Responsable en commerce et gestion pour l'agriculture et l'agroalimentaire ».

Il peut par ailleurs suivre une classe préparatoire et présenter les concours agronomiques et vétérinaires pour rejoindre l'une des écoles publiques d'ingénieur ou vétérinaire. Il peut aussi postuler directement au recrutement dans ces écoles d'agronomie publiques par la voie du concours apprentissage. Le diplômé peut enfin compléter sa formation par un certificat de spécialisation (CS) ou par un autre BTS du secteur.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- B TSA Génie des Équipements Agricoles ●
- LP Agronomie : Agriculture, Nouvelles Technologies, Durabilité* ●

*En partenariat avec l'Université de Lorraine

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP : 36936 (enregistré 06/06/2020)

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 16 avril 2024

*Données 2023 (plus de détails sur www.campus-courcelles.fr/ campus-courcelles-chaussy.engagements/sources-et-methodes-de-calcul et sur www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)

